

PAYS CŒUR ENTRE-DEUX-MERS ET HAUT ENTRE-DEUX-MERS

# Panneaux de signalisation : 152 communes font le ménage

**VOIRIE** C'est la première étude en France visant à une signalétique raisonnée et un peu moins abondante

**D**ouze communautés de communes du Pays Cœur Entre-deux-Mers et du Pays Haut Entre-deux-Mers se sont regroupées autour d'un projet ambitieux de signalétique commune.

C'est la première étude de cette envergure en France, menée sur un territoire géographique aussi vaste. Elle a été reconnue pôle d'excellence rurale et a reçu, à ce titre, une subvention de 99 000 euros.

Le coût de l'étude se monte à 292 110 euros dont 238 227 euros issus de subventions et aides diverses. Les douze communautés de communes ayant, à leur charge, les 53 883 euros restants.

## Une nécessité

Le projet est né d'un triple constat : celui des collectivités face au développement d'une signalisation non conforme aux règles de la signalisation routière et de la publicité ; celui des professionnels face à des « ruptures de cheminement » pour trouver un acteur économique sur le territoire ; celui des clients du territoire face à la non-signalisation de certaines communes sur les axes routiers du schéma directeur routier départemental.

Leur objectif est de mettre en place, sur le domaine public, une signalisation cohérente à l'échelle de tout le territoire, validée en concertation par tous les acteurs économiques et touristiques, aboutissant à la suppression des signalisations non réglementaires ou faisant double emploi.

Le cabinet Géo Foncier Conseil a été retenu par la commission d'appel d'offres du groupement fin 2008, pour réaliser l'étude prévue sur deux ans jusqu'à février 2011.



Une « dépollution » nécessaire sur l'ensemble des 152 communes concernées. PHOTO C. R.

ter leurs besoins au niveau des communes. Des fiches de besoins sont envoyées aux entreprises susceptibles de bénéficier de la signalisation d'intérêt local (1).

## La dépollution commence

La validation de la charte signalétique (2) sera suivie d'une phase de « nettoyage » des mobiliers et panneaux : suppression ou remplacement pour des raisons de non-conformité, d'esthétique, de localisation ou autre...

Cette phase de « dépollution » sera menée en concertation, avant la mise en place progressive du système de signalisation d'intérêt local (SIL), l'objectif étant que les 12 CdC se fédèrent au sein d'un groupement d'achat afin de bénéficier d'un prix préférentiel au moment de l'appel d'offres.

Les panneaux seront sur mâts, limités au nombre de six, chaque activité pourra être signalée au maximum sur trois carrefours alentours.

Le projet a fait des émules, la CdC de l'Entre-deux-Mers Ouest vient de se rapprocher du groupement qui l'a accepté comme membre associé afin qu'elle puisse se caler sur la même charte et faire partie du groupement d'achat.

**Christine Réglat**

(1) Signalisation d'intérêt local : ensemble de la signalisation implantée dans le cadre d'une réflexion communautaire et servant à guider l'utilisateur vers un pôle d'intérêt local général ou quelquefois d'intérêt local privé.

(2) La charte Entre-deux-Mers et le cahier technique complémentaire sont téléchargeables au format PDF sur le site Internet officiel du tourisme en Entre-deux-Mers : [www.tourisme.entredouxmers.com](http://www.tourisme.entredouxmers.com), rubrique infos réseau, acteurs économiques.

## Le cas du Vallon de l'Artolie

■ Le groupement de commande signalétique rassemble sept syndicats viticoles, deux membres associés et les 12 communautés de communes suivantes : du Canton de Targon, des Coteaux Bordelais, des Coteaux de Garonne, des Coteaux

Macariens, du Créonnais, du Réolais, du Pays d'Auros, du Monségurais, du Pays de Sauveterre-de-Guyenne, des Portes de l'Entre-deux-Mers, du secteur de Saint-Loubès et du Vallon de l'Artolie. C'est cette dernière CdC qui coordonne le groupement

dont les élus membres se retrouvent en comité de pilotage avec l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers (porteur du projet et assistance à maître d'œuvre), le Conseil général de la Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine et l'État.

## Le recensement est terminé

Dans un premier temps, il s'agissait de recenser les panneaux et les besoins sur les quelque 152 communes concernées, auxquelles il était demandé de faire remonter l'information afin que les données puissent être traitées informatiquement.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, Géo Foncier Conseil a présenté les positionnements des panneaux sur fond de carte IGN, photos et fiches signalétiques. Le cabinet a également montré un exemplaire du catalogue d'état des lieux qui sera remis à chaque CdC : il reprend tous les éléments par

commune. À ce jour, la première phase de recensement des panneaux est terminée sur tous les cantons, sauf 22 communes qui n'ont toujours pas retourné leurs fiches.

Et l'étude continue : les personnes intéressées par l'installation de panneaux directionnels ou publicitaires sont invitées à faire remon-